

ART.1

**LA 30ème MARCIAGRANPARADISO SE DÉROULERA À COGNE LE 07 FÉVRIER 2010 AVEC DÉPART EN LIGNE SUR UN PARCOURS DE KM. 45.**

ART.2

Uniquement la technique classique est avouée.

ART.3

La MarciaGranParadiso est ouverte à tout skieur homme ou dame ayant plus de 18 ans le jour de la course.

ART.4

Chaque coureur est conscient que la MarciaGranParadiso demande un engagement physique et technique considérable et il déclare à travers l'inscription et sous la propre responsabilité, d'être en possession des qualités nécessaires.

ART.5

Les inscriptions peuvent s'effectuer:

1. *On Line* sur le [www.marciagranparadiso.it](http://www.marciagranparadiso.it) avec paiement par carte de crédit.
2. *Off Line*

a) en remplissant le formulaire publié sur le [www.championchip.it](http://www.championchip.it) qui devra être transmis avec le reçu de paiement et le formulaire d'aptitude médicale à la pratique du ski de fond par :

- Fax +39.165.749125 ou 74050
- Courrier : GRAND PARADIS INIZIATIVE - Rue Bourgeois, 33-11012 COGNE (AO)
- e-mail : [info@granparadiso.it](mailto:info@granparadiso.it)

b) auprès des magasins « Le Paradis des Sport » et « Ezio Sport » à Cogne, avec paiement direct et en remettant la même documentation dont au point précédent.

PAYEMENTS ACCEPTÉS:

- virement bancaire à l'ordre de la Banque BCC Valdostana, agence de Cogne  
IBAN: IT88 D085 8731 5500 0003 0150 358
- *exclusivement de l'étranger:* mandat international

Au nom de: Grand Paradis Iniziative - Rue Bourgeois, 33 - 11012 Cogne (Ao).  
Spécifier sur le derrière: nom de famille, prénom, sexe, ski club (seulement en cas d'appartenance), date de naissance et adresse.

Coût des inscriptions:

€. 40,00, jusqu'au 16 janvier 2010

€. 45,00, depuis le 17 janvier 2010 et jusqu'au samedi 06 février 2010

**€. 50,00**, dimanche 07 février 2010 avec fermeture des inscriptions à 9,00 heures ou à l'achèvement des 1000 inscrits.

### Forfaits spéciaux "30<sup>e</sup> ÉDITION "

- **(inscription gratuite)** si on emmène 2 amis qui participent pour la première fois à la compétition, (l'inscription devra être obligatoirement contextuelle)
- **€. 25,00**, si on emmène 1 ami qui participe pour la première fois à la compétition, (l'inscription devra être obligatoirement contextuelle) ,
- **€. 30,00** promotion compétition + Hôtel, réservée aux séjours d' au moins 2 nuitées ([www.cogne.org](http://www.cogne.org))

Le montant d'inscription versée par les concurrents que pour une raison quelconque ne participent pas à la compétition, ne sera pas remboursé. La substitution des noms n'est pas admise.

**Pour les participants au Tour de Ski Valdôtain s'adresser au site spécifique : [www.tourdeskivda.it](http://www.tourdeskivda.it)**

#### ART.6

L'inscription donne droit de participer à la compétition ainsi qu' aux ravitaillements et aux services de fartage équipés le long du parcours, à la médaille et à la distribution des prix au tirage au sort. Tout autre dépense est à la charge du concurrent.

Le classement officiel, ainsi que le diplôme pourront être déchargés à travers le site internet [www.marciagranparadiso.it](http://www.marciagranparadiso.it)

#### ART.7

Les dossards seront distribués le **05 février** à partir de 15,00 heures et jusqu'à 19,00; le **06 février à partir de** 9,00 heures jusqu' à 19,00 et le **07 février à partir de** 7,00 heures jusqu'à 9,00 heures auprès du bureau de compétition situé à la mairie de Cogne. Pour ceux déjà inscrits on line, le reçu de paiement sera demandé.

Ils sont prévus:

**Groupe "élite", Dossards du n. 1 au n. 200** : réservé au 10 premières femmes et aux 100 premiers concurrents classifiés dans l'édition précédente de la

MarciaGranParadiso et aux concurrents éventuellement insérés au jugement du Comité Organisateur

**Groupe 1, Dossards du n. 201 au n. 450** : réservé aux concurrents classifiés entre la 101 et la 350<sup>o</sup> place dans l'édition précédente de la MarciaGranParadiso.

**Groupe 2, Dossards du n. 451 au n. 600** : réservé aux concurrents classifiés entre la 351<sup>o</sup> et la 500<sup>o</sup> place dans l'édition précédente de la MarciaGranParadiso.

**Groupe 3** pour tous les autres concurrents inscrits.

Les dossards seront assignés, à l'intérieur des groupes, par ordre croissant suivant le retrait de la part des concurrents.

#### ART.8

Les concurrents devront se présenter au plus tard à 9h15 aux grilles d'entrée qui seront apprêtées dans la zone de départ, près du Stade du Fond.

Le départ est fixé à 9h30 **du 07 février 2010**. Le départ est prévu "en ligne" pour le groupe "**élite**." Les autres groupes partiront à la suite, selon le numéro croissant de dossard. Le classement sera rédigé selon temps effectif de chaque athlète qui sera relevé électroniquement dans plusieurs passages et à partir des grilles de départ.

LES ATHLÈTES QUI NE PASSERONT PAS A TRAVERS CES GRILLES ET TOUS LES POINTS DE CHRONOMÉTRAGE INTERMÉDIAIRE PRÉDISPOSÉE LE LONG DU PARCOURS NE SERONT PAS CLASSÉS.

#### ART. 9

Le long du parcours, le concurrent qui veut dépasser un autre concurrent n'a aucun droit à la "piste libre", cependant le comité organisateur demande, pour le meilleur déroulement général de la manifestation, l'usage du bon sens et du fair play. Il est interdit de substituer les deux skis.

#### ART.10

Aux grilles de départ et le long de deux-points intermédiaires sur le parcours, viendront effectués les contrôles électroniques de passage ainsi que des contrôles secours par des juges préposés. Les concurrents qui ne résulteront pas passés à tous les contrôles ou qui seront surpris à pratiquer la technique libre (skating) seront disqualifiés. Tout de même ne seront pas classés les concurrents qui n'auront pas dépassé le contrôle horaire de Sendey entre les 14h00 ou qui n'auront pas atteint la ligne d'arrivée de Cogne entre les 16h30.

#### ART.11

La cérémonie de distribution des prix aura lieu environ à 14,00 heures sur la Place Municipale. Il suivra un tirage au sort entre tous les participants. Tous les

concurrents qui auront terminé la compétition recevront une médaille de souvenir. Un prix spécial sera remis aux athlètes qui termineront leur quinzième, vingtième et vingt-cinquième compétition.

#### ART.12

Si à cause de force majeure la manifestation ne pourra pas avoir lieu le 07 Février et non plus dans la date fixée par des renvois éventuels, le comité organisateur remboursera aux concurrents qui en feront demande, la moitié du montant de l'inscription. En cas contraire l'inscription restera valide pour l'édition suivante. Les concurrents doivent se renseigner sur le déroulement effectif de la manifestation à la date préétablie.

#### ART.13

Toute réclamation devra être accompagné par la taxe de €.25,00 montant qui sera restitué en cas d'acceptation et au cas où la réclamation aura été présentée dans les termes prévus par le règlement technique fédéral.

#### ART.14

Tout étant prévu un service de secours le long du parcours et à la ligne d'arrivée avec la présence de médecins et ambulances, le Comité Organisateur décline chaque responsabilité pour accidents éventuels qui pourront accourir avant, pendant et après la manifestation.

#### ART.15

Un prix spécial sera assigné au premier athlète "cognein", *résident à Cogne, Homme ou Femme.*

### **MiniMARCIAGRANPARADISO**

Compétition Promotionnelle compétitive réservée aux enfants et garçons jusqu'à la la catégorie « Allievi », ans 93-94,

La compétition aura lieu le **samedi 06 février 2010 dans l'après-midi** en technique classique sur une longueur de:

- Km 1 pour la catégorie « baby Sprint » Masculins et Féminins, ans 2002/2003 et suivants,
- Km 1 pour la catégorie « baby » Masculins et Féminins, ans 2000/2001,
- Km 2 pour la catégorie « cuccioli » Masculins et Féminins, ans 1998/1999,
- Km 3 pour la catégorie « ragazzi » Masculins et Féminins, ans 1996/1997,
- Km 4 pour la catégorie « allievi » Masculins et Féminins, ans 1994/1995,

Le départ en ligne est prévu à **14,00 heures** pour la catégorie des plus petits et à suivre les autres catégories.

*Le Coût d'inscription à la compétition est fixé en €8,00 à athlète.*

Les inscriptions doivent être effectuées entre **12h00 du samedi 06 février 2010**, auprès du bureau de compétition de la MarciaGranParadiso auprès de l'Hôtel de Ville de Cogne.

**N.B.**

**Pour les Ski Club et/ou groupes, les inscriptions devront parvenir par fax au +39.165.749125-74050, entre les 18h00 du vendredi 05 février 2010.**

La distribution des prix sera effectuée auprès du Centre Congrès "Maison de le Grivola" à 17h45 du Samedi 06 février 2010.